

113^e EXPOSITION CANINE NATIONALE

Sorges-en-Périgord

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 2024

Le Bourg - RN 21 (N45.30740 - E0.87357)



CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

- 14 AOUT 2024 (date de réception)
- 18 AOUT 2024 (sur internet)

Engagement Internet - Paiement sécurisé : <https://cedia.fr>



Entrée
gratuite



DÉBUT DES JUGEMENTS DIMANCHE À 9H30

EXPOSITION SANS CAGES

RESTAURANT - BUVETTE
RESTAURATION RAPIDE
DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

RÉGIONALES D'ÉLEVAGE LE SAMEDI 31 AOUT 2024

• Dalmatien • Spaniels • Chiens du Tibet

Nombreuses
récompenses

CONCOURS «JEUNES PRÉSENTATEURS» OFFICIEL DE LA SCC

Seuls les
engagements
payés seront
retenus.

SAMEDI 31 AOUT

CONFIRMATIONS SEULES à partir de 15h30
TOUTES RACES
voir page 5

NOUVEAUTÉ CATALOGUE :

Notre e-catalogue disponible sur cedia.fr
le jour de l'exposition.
Prévente catalogue papier à 5€ : voir p. 4
Achat possible au secrétariat de l'expo à 6€

NOUVEAUX TARIFS !

4 chiens à moins de 100 €
3 chiens à moins de 80 €...

Tarif préférentiel : Eleveurs ou Spéciales (voir p.4)

Groupe 01	01/09/2024
Berger américain miniature, Bouviers d'Australie, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Molossoïdes latino-américains, Schipperke	GIANNONE Salvatore
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Berger de Bohême, Bergers de l'Est et italiens, Mudi, Puli, Pumi	MAKOMASKI Maria
Berger blanc suisse, Bergers allemands, Bergers des Pyrénées, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien de berger catalan	MORBELLI Jean-Jacques
Berger australien, Berger de Picardie, Bobtail, Chien-loup tchécoslovaque, Colley barbu, Colleys, Welsh Corgis	RITTER Claude
Groupe 02	01/09/2024
<i>Races non citées</i>	GIANNONE Salvatore
Sarplaninac, Chien de berger Kangal, Dobermann, Rottweiler	MAKOMASKI Maria
Groupe 03	01/09/2024
<i>Races non citées</i>	JACOPS Sébastien
Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse	KLEIN Jean-Claude
Groupe 04	01/09/2024
Teckels, <i>Races non citées</i>	JACOPS Sébastien
Groupe 05	01/09/2024
Spitz allemands, Spitz italien	JACOPS Sébastien
Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien de Bali, Chien de Canaan, Chien de Taiwan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Cirneco de l'Etna, Eurasier, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Podencos	KERIHUEL Jean-Paul
Esquimau canadien, Chien du Groenland, Laika de l'Alaska, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des Visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Samoyède, Spitz du Japon, <i>Races non citées</i>	KLEIN Jean-Claude
Groupe 06	01/09/2024
Dalmatien	JACOPS Sébastien
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset suédois, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeais, Grand anglo français blanc et noir, Grand anglo français blanc et orange, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Poitevin, Porcelaine, <i>Races non citées</i>	MASUEZ Christian
Rhodesian Ridgeback	RITTER Claude
Beagle ^{spé}, Beagle Harrier ^{spé}, Harrier ^{spé}	SECHET Jean-Jacques
Groupe 07	01/09/2024
Setter anglais	MAUDET Nathalie
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne ^{spé} , Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt danois ancestral, Chien d'arrêt frison, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Epagneul à perdrix de Drete, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Perdiguero de Burgos, Pointer, Pudelpointer, Setter Gordon, Setters irlandais, Spinone, Stichelhaar, <i>Races non citées</i>	TOULET Régis
Groupe 08	01/09/2024
Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels	KERIHUEL Jean-Paul
Barbets, Chien d'oyseil allemand, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Labrador, Lagotto Romagnolo, Retrievers, <i>Races non citées</i>	LE ROUEIL Michel
Groupe 09	01/09/2024
Bichons, Caniches, Chiens chinois à crête, Chiens du Tibet ^{spé} , Petit chien lion, Ratier de Prague	ALAVOINE Véronique
Bouledogues français, Carlins, Chihuahuas, Coton de Tuléar, King Charles spaniel, Kromfohländer, Pékinois, Petits belges, Terrier de Boston	DEWAELE Patrick
Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Cavalier King Charles spaniel blenheim, Cavalier King Charles spaniel Ruby - noir & feu, Cavalier King Charles spaniel tricolore, Petits chiens russes	ESTRU Lydie
Groupe 10	01/09/2024
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet, <i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	01/09/2024
Alano espagnol, Alliance latine, Barbado da Terceira, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Chien Fonnese, Cursinu, Epagneul de Saint-Usuge, Majorero, Pluricolores à poil frisé, Podencos valencianos, Ratonero-bodeguero andaluz, <i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Biewer Terrier	KLEIN Jean-Claude

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER à CEDIA
113^e EXPOSITION CANINE NATIONALE DE SORGES le 1er septembre 2024
Renseignements : Tél. : 06 72 17 18 18 - 06 47 39 15 38 - associationcanine24@orange.fr
Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

CADRE RÉSERVÉ à Cédia

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 14 août 2024 (date de réception)** à :
CEDIA - Exposition de Sorges - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de l'A.C.D.

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Les propriétaires de chiens appartenant à la deuxième catégorie devront se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999

Identification : _____ N° LO : _____

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi,
Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura,
Braque Français, Retrievers, Bouledogue
Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille :
Schnauzers, Pinschers,
Caniches, Parson/Jack Russell,
Spitz, Teckels, Braques Français,
Podenco Portugais, Bull Terrier,
Chiens à peau nue.

Couleurs :
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns,
Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands,
Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-
Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli,
Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier
King Charles

Sexe : Mâle Femelle

Poil :
Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies,
Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers,
Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons,
Chiens de Montagne Portugais, Segugios
Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des
Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais,
Russkiy Toy.

Poids :
Pékinois, Japonais,
Papillons, Phalènes.

Né le : _____ / _____ / _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie) je désire que mon adresse et mon n° de téléphone n'apparaissent pas dans le catalogue

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____
Indispensable pour recevoir votre carte d'entrée et votre accusé de réception

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail* Champion* Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

*** Classes travail ou champion : joindre l'attestation SCC ou FCI ou copie du titre de champion autorisant l'inscription dans ces classes**
Tout chien dont la classe n'est pas précisée ci-dessus sera inscrit d'office en classe ouverte, jeune, puppy ou baby selon son âge

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS <i>ATTENTION : pour bénéficier du tarif dégressif tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.</i>	Tarif	Sommes adressées
1 ^{er} chien	35 €	
2 ^e chien	26 €	
3 ^e chien	20 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	16 €	
Puppy / baby / vétéran (chacun)	20 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	55 €	
Chien supplémentaire dans la meute (chacun)	10 €	
Paire, couple, Lot d'Affixe ou Lot de Reproducteur	16 €	
Forfait ÉLEVEUR du même affixe (uniquement par courrier)	2 chiens	40 €
	3 chiens	50 €
	4 chiens	60 €
	chacun des suivants	10 €
Forfait PARTICULIER et RACE EN SPÉCIALE même propriétaire (uniquement par courrier)	2 chiens	46 €
	3 chiens	62 €
	4 chiens	75 €
	chacun des suivants	10 €
Réservation catalogue	5 €	
Total à régler (à l'ordre de l'AC Dordogne)		

Engagements sur internet : <https://cedia.fr> - Engagement en ligne - Paiement sécurisé
Pour les engagements gratuits, n'oubliez pas le bouton de validation !

Aucun engagement ne sera remboursé sauf raisons sanitaires

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT
ou DONT LE RÈGLEMENT SERAIT INCOMPLET SERA RETOURNÉ**

Les emplacements et le matériel étant limités, l'A.C.D. se réserve le droit de clore les inscriptions aussitôt le nombre maximum atteint.

Si vous vous êtes engagé par courrier :
votre carte d'exposant vous sera adressée par mail
quelques jours avant l'exposition.

Si vous vous êtes engagé sur internet :
votre e-carte vous sera envoyée par mail
et sera téléchargeable sur votre compte cedia
quelques jours avant l'exposition.

Début des jugements : dimanche 9h30

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____

Signature du propriétaire :

le _____

Confirmation sans exposition : 32 euros voir page 5

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 14 AOUT 2024 (date de réception)
18 AOUT 2024 (sur internet)

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

règlement général de l'expo en accord avec le règlement général de la SCC

L'Exposition se tiendra à Sorges-en-Périgord, le 1er Septembre 2024

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

LOGEMENT - Un nombre limité de cages sera à la disposition des exposants. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 15h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 30 €. Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette Classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le montant des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine de la Dordogne doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA REMBOURSÉ SAUF RAISONS SANITAIRES.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 18 août 2024. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Samoyède, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibizenco et Canario, Akita Inu, Akita Américain Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodésien Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'examen qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 3 fois le montant de l'engagement du 1er chien qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

• En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

• En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE
Samedi 31 août 2024 à partir de 15h30

Vous pouvez vous engager par internet sur <https://cedia.fr>

ou par courrier : renvoyez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de l'AC Dordogne et d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse à : Philippe DANIEL - 3 Route des Grands Bruts - 24750 TRELISSAC

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Tarif de l'engagement : 32 € à l'ordre de l'Association Canine de la Dordogne



Sur place, possibilité de paiement par carte bancaire pour la confirmation ainsi que la restauration.



ROYAL CANIN®